



Le petit malin

Bulletin trimestriel du Syndicat CGT de l'EPSM 71
N°30, novembre 2024

Plus d'infos sur notre site internet

<http://chsevrey.reference-syndicale.fr/>

Les bonnes nouvelles

- ✓ **Addictologie** : la direction a demandé à l'ARS 6 lits supplémentaires et 3 d'HJ
- ✓ **Dons de congés à d'autres agents proche-aidants** (décret 2015) : don anonyme de RTT, CA ou CET. La sélection des bénéficiaires associera l'avis de l'assistante sociale du personnel
- ✓ **Accueil des nouveaux arrivants** : à compter de janvier 2025, chaque nouvel agent bénéficiera d'une formation de prise de poste et de sensibilisation à la psychiatrie dans les 6 mois, qu'il soit soignant ou non. Puis d'un tutorat de 6 mois, pendant les 6 mois suivants, pour l'instant seulement pour les soignants. Les tuteurs seront formés
- ✓ **Effectifs soignants** : 5 stagiaires associés de plus depuis juin, plus 5 autres médecins dans l'année. Au 3^{ème} trimestre, embauche de 16 IDE dont 7 nouveaux diplômés via l'allocation de l'EPSM, soit au total + 9 diplômés 2024. Embauches facilitées par la nouvelle réglementation sur l'intérim qui oblige à 2 ans d'exercice avant de pouvoir travailler comme intérimaire
- ✓ **Vacances de poste** : *La CGT demande que la règle s'applique à tous, par mesure d'équité* : pour ne pas léser l'agent qui l'a remplacé, l'agent en disponibilité récupère son emploi à son retour, mais sans garantie qu'il s'agisse de son ancien poste. Dossier qui sera revu avec la DRH

Le mitigé

- Réouverture de Topaze repoussée à janvier 2025, car 2 médecins nous ont quittés
- **Analyse Psychologique de la Pratique** : 3 entreprises ont répondu à l'appel d'offres pour la 50aine d'unités proposées ; seule l'IRTESS est retenue. Une procédure simplifiée sera lancée pour les (4 ?) unités non pourvues ; des particuliers pourront candidater directement à la direction. Le dispositif ne serait valable que 3 ans... Toujours à suivre
- **Transformation de CATTTP en HJ chez les adultes** : plus rémunérateur et expérimental. A destination unique des patients qui viennent au moins 3 heures. Ce dispositif n'aurait pas d'effet sur les patients (qui doivent pourtant être en ALD et disposer d'une mutuelle) et les personnels
- **ASH** : 81 ETP à ce jour, mais en nombre insuffisant compte-tenu de l'absentéisme. Le travail de GSF n'est plus satisfaisant ; la direction n'exclut pas de réinternaliser ce service de sous-traitance : une bonne nouvelle, si cela crée de nouveaux postes ASH à titulariser

Les mauvaises nouvelles

- **Réorganisation du pôle PIJD** : officiellement pour un meilleur service aux patients, avec concertation des agents. En réalité, surtout pour affronter la pénurie de pédopsychiatres. *La CGT s'est abstenue et demande à connaître les modifications de postes et d'organisation concrète avant de valider ; ces infos devraient nous être communiquées ultérieurement. La CGT rencontre la direction et la chefferie de pôle le 18 novembre*
- **Certification** : prévue pour 2025. Nous déplorons les critères surtout somatiques et administratifs, peu pertinents pour notre spécialité de psychiatrie
- **Psychologues** : la direction avait relayé une demande de la Sécu incitant les psychologues de l'EPSM à s'insérer dans le dispositif libéral MonSoutienPsy au détriment de notre établissement. La direction prépare un courrier pour la Sécu
- **Plan de formation** : menaces de réduction des formations, car la direction entend intégrer le coût de remplacement de l'agent en formation dans ce budget

Grève

La direction n'a pas encore décidé si elle maintient le dégrèvement des jours de grève pour calculer la prime de service



Bilan d'activité 2023

La direction nous fournit les éléments manquants.
Nous pointons :

- Augmentation générale de l'activité ambulatoire, de l'hospitalisation à temps partiel et baisse de l'hospitalisation complète
- Forte augmentation de l'activité de RETIS et baisse de celle de l'HJJA. Augmentation des camps thérapeutiques ambulatoires, de l'EMPP et surtout de l'hôpital d'Autun
- 17% de réorientation des hospitalisations sur Val Dracy, à quoi il faut ajouter les demandes directes, par manque de lits dans le public
- Taux de soins sans consentement = 1/3 des journées d'hospitalisation et 1/2 des patients hospitalisés. Les patients les plus malades restent dans le secteur public
- 1/2 des patients sont ré hospitalisés après une 1^{ère} hospitalisation
- 2 mois d'attente pour une consultation psychiatre et psychologue en CMP adulte. 1,5 à 8 mois d'attente en CMP enfants. *Patients et familles doivent faire preuve de patience, hélas !*

